



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS

### Registre des délibérations du Conseil communautaire

-----  
Séance du 19 mars 2024

**Date de convocation : 12 mars 2024**  
**Nombre de conseillers en exercice : 74**  
**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Villers-Outréaux, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2024/22 portant création de postes, suppression, modification et mise à jour du tableau des effectifs**

**Membres présents (50 titulaires et 2 suppléants) :**

BASQUIN Alexandre, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, DAUCHET Martine, DOYER Claude, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RIQUET Alain, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, GOBERT Didier (S), DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, GODELIEZ NICAISE Véronique

**Membres excusés (8) :**

PORTIER Carole, MACAREZ Jean-Félix, BRICOUT Frédéric, HISBERGUE Antoine, GERARD Jean-Claude, GOURAUD Francis, JUMEAUX Stéphane, PLATEAU Marc

**Membres absents (3) :**

LOIGNON Laurent, TRIoux COURBET Sandrine, RICHEZ Jean-Pierre

**Membres ayant donné procuration (11) :**

MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, COLLIN Denis à MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, MATON Audrey à DOYER Claude, RICHOMME Liliane à RIQUET Alain, THUILLEZ Martine à BONIFACE Didier, DEMADE Aymeric à PAQUET Pascal, GERARD Pascal à BACCOUT Fabrice, MÉLI Jérôme à MAILLY Chantal, HAVART Ludovic à Bruno VILLAIN

**Secrétaire de séance : DÉPREZ Marie-Josée**

## Délibération 2024/22 portant création de postes, suppression, modification et mise à jour du tableau des effectifs

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou établissement.

Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Le tableau des effectifs est actuellement le suivant (délibération n°2023/158 du 14 décembre 2023) :

<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
<b>Grade</b>	<b>Effectifs budgétaire</b>	<b>Effectifs pourvus</b>
Attaché	4	2
Rédacteur Principal 1 <sup>er</sup> classe	1	0
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	0
Rédacteur Territorial	2	2
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	4	2
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe (C2)	4	3
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe TNC 12h hebdo (C1)	1	0
Adjoint Administratif (C1)	7	6
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		
<b>Grade</b>	<b>Effectifs budgétaire</b>	<b>Effectifs pourvus</b>
Technicien	1	1
Agent de maîtrise	4	2
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	2	2
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe (C2)	11	11
Adjoint Technique (C1)	26	16
<b>FILIERE SPORTIVE</b>		
<b>Grade</b>	<b>Effectifs budgétaire</b>	<b>Effectifs pourvus</b>
Éducateur des APS Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1

À la suite, d'un départ à la retraite et d'un avancement de grade, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs :

- Départ à la retraite : Adjoint Technique Territorial ;
- Avancement de grade : Rédacteur Territorial à Rédacteur Principal 2<sup>ème</sup> classe.

À la suite d'évolution de carrière et d'une mutation, 12 postes inscrits au tableau des effectifs sont vacants.

Considérant que pour ces grades, la collectivité n'a pas pour l'heure l'intention de recruter, il est proposé de supprimer les postes suivants :

- 1 poste de Rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> classe ;
- 1 poste Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe TNC 12h hebdo ;
- 10 postes d'Adjoints Techniques Territoriaux.

Monsieur le Président précise que ces suppressions n'emportent aucune conséquence sur le personnel.

De plus, considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et 5 postes d'adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour permettre à 7 agents de bénéficier d'un avancement de grade au titre de l'année 2024,

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu le code général de la fonction publique dont les articles L311-1 à L372-2,*

*Vu l'avis favorable du Comité social et technique du 14 février 2024,*

*Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide de :**

- **Créer ces postes à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 ;**
- **Supprimer les 12 postes vacants ;**
- **Mettre à jour et approuver le tableau des effectifs comme suit :**

<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
<b>Grade</b>	<b>Effectifs budgétaire</b>	<b>Effectifs pourvus</b>
Attaché	4	2
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	1
Rédacteur Territorial	2	1
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	4	2
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe (C2)	5	3
Adjoint Administratif (C1)	7	6
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		
<b>Grade</b>	<b>Effectifs budgétaire</b>	<b>Effectifs pourvus</b>
Technicien	1	1
Agent de maîtrise	4	2
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	2	2
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe (C2)	16	11
Adjoint Technique (C1)	16	15
<b>FILIERE SPORTIVE</b>		
<b>Grade</b>	<b>Effectifs budgétaire</b>	<b>Effectifs pourvus</b>
Éducateur des APS Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1

La secrétaire de séance,  
Marie-Josée DEPRez



**IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS**

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits  
Acte certifié exécutoire  
Transmission en Sous-Préfecture le 22/03/2024  
Publication le 22/03/2024

Pour expédition conforme  
Le Président de séance,  
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS  
Conseiller Régional  
Serge SIMEON



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024__22
Objet :	Délibération 2024/22 portant création de postes, suppression, modification et mise à jour du tableau des effectifs
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-19 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200030633-20240319-2024__22-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20240319-2024__22-DE-1-1_0.xml	text/xml	932 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2024.22.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20240319-2024__22-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	294.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 mars 2024 à 09h49min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 mars 2024 à 09h49min18s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 mars 2024 à 09h49min21s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 mars 2024 à 10h09min27s	Reçu par le MI le 2024-03-22